



Les Archers de l'Entente Sportive d'Hagondange  
Ont le plaisir de vous inviter à leur concours salle:  
**le 16 et 17 NOVEMBRE 2024**

SITE : PALAIS DES SPORTS PAUL LAMM  
Rue Henri Hoffmann 57300 Hagondange  
N49°15'15.0474" E 6°10'5.253"

Présidente : BAULER Jeannine  
contact : Bauler Jeannine  
0607590780  
lesarchersdelesh@gmail.com

**Les poussins U11 ne seront admis uniquement le dimanche matin**

**Mises :**

S3-S2-S1-U21 : 10€  
U18-U15-U13 : 8€

Les inscriptions sont à faire parvenir avant le 15 novembre par mail à l'adresse suivante :  
[lesarchersdelesh@gmail.com](mailto:lesarchersdelesh@gmail.com)

**Tir :**

Ordre de tir : AB/CD  
L'organisateur se permettra de changer l'ordre de tir suivant le nombre d'inscrit ou d'annuler le départ.

**Classement :**

individuel suivant règlement FFTA  
**le contrôle du matériel se fera selon l'appréciation des arbitres.**

Remise des prix et pot de l'amitié à la fin du concours  
Buvette et petite restauration

**HORAIRES**

SERIE	A	B	C
	Samedi après-midi	Dimanche matin	Dimanche après-midi
Greffe	13H00	07H00	12H45
Début des tirs	14H15	9H00	14H00

**BLASONS**

80 cm	Poussins U11 (selon règlement FFTA en vigueur)
60 cm	U13-U15 arc classique et U15 bare bow
40 cm	U18-U21-S1-S2-S3 arc classique et bare bow U18-U21-S1-S2-S3
Trispots	Arc à poulies toutes catégories ; arc classique uniquement sur demande à l'inscription

**POUR LA TENUE DES ARCHERS SE REFERER AU REGLEMENT DE LA FFTA**

La présentation d'une attestation de licence papier avec photo ou d'une attestation de licence dématérialisée avec photo sur support informatique de tout type Smartphone ou tablette ou n° de licence (ou nom et prénom) avec justificatif officiel d'identité ou passeport sportif s'il comporte la photo+ le n° de licence sont à présenter obligatoirement au greffe.

